



CONDITIONS GÉNÉRALES DES ATELIERS

Je soussigné-e, représentant-e légal-e de l'enfant inscrit-e, autorise sa participation à l'atelier organisé par l'Association Le Chalet du Petit Prince.

Je confirme avoir pris connaissance et accepter les conditions suivantes :

- L'inscription est valable pour l'ensemble du semestre et engage la participation de l'enfant pour toute sa durée.
- Le montant de l'inscription est dû pour l'intégralité du semestre.
- Toute absence de l'enfant, quelle qu'en soit la raison, ne donne droit à aucun remboursement ni à aucune réduction.
- En cas d'arrêt en cours de semestre, aucun remboursement ne sera effectué.
- Toute demande d'annulation de l'inscription doit être communiquée par écrit au minimum un mois avant le début du semestre concerné. Passé ce délai, la totalité du montant du semestre reste due.
- L'association se réserve le droit d'annuler un atelier si le nombre minimum de participant-e-s n'est pas atteint. Dans ce cas, les montants déjà versés seront intégralement remboursés.
- En cas d'urgence, j'autorise les responsables de l'atelier à prendre toutes les mesures nécessaires à la santé de mon enfant, y compris celles préconisées par un médecin. Les frais éventuels restent à la charge des représentants légaux.
- Je certifie que mon enfant est couvert par une assurance maladie,

accident et responsabilité civile. Les participant·e·s ne sont pas assurés par l'association.

- Des photographies ou vidéos réalisées durant les ateliers peuvent être utilisées pour la communication de l'association (site internet, réseaux sociaux, affichage, publications), sauf opposition écrite de ma part.

Clause importante :

Toute demande d'annulation doit être effectuée par écrit au minimum un mois avant le début du semestre. Passé ce délai, la totalité du montant du semestre est due et aucun remboursement ne pourra être accordé en cas d'arrêt en cours de semestre.